



# BROCHURE

## 3 USAGE SÉCURISÉ DES PESTICIDES

### CONSIGNES PENDANT APPLICATION





Le COLEAD met cette brochure à disposition des producteurs et exportateurs de fruits et légumes des pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique). Les consignes illustrées dans les pages qui suivent sont destinées aux personnes responsables de l'application des pesticides.

Cette brochure rassemble les consignes à suivre pour le dosage et les recommandations pour la protection de l'environnement. Elle propose une méthode simple pour déterminer avec une précision suffisante le volume épandu par hectare et la dose de produit à préparer pour traiter efficacement.

Des brochures sur d'autres thèmes sont également disponibles sur les sites web COLEAD ([www.colead.link](http://www.colead.link)).

La présente publication a été développée par le programme Fit For Market +, mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE). Il convient de noter que les informations présentées ne reflètent pas nécessairement le point de vue de ses bailleurs de fonds.

Cette publication fait partie intégrante d'une collection de ressources du COLEAD, qui se compose d'outils et de matériels pédagogiques et techniques, en ligne et hors ligne. L'ensemble de ces outils et méthodes est le résultat de plus de 20 années d'expérience et a été mis en place progressivement à travers des programmes d'assistance technique mis en œuvre par le COLEAD, notamment dans le cadre de la coopération au développement entre l'OEACP et l'UE.

L'utilisation de désignations particulières de pays ou de territoires n'implique aucun jugement de la part du COLEAD quant au statut légal de ces pays ou territoires, de leurs autorités et institutions ou de la délimitation de leurs frontières.

Le contenu de cette publication est fourni sous une forme « actuellement disponible ». Le COLEAD ne donne aucune garantie, directe ou implicite, concernant l'exactitude, l'exhaustivité, la fiabilité, la pertinence de l'information à une date ultérieure. Le COLEAD se réserve le droit de modifier le contenu de cette publication à tout moment, sans préavis. Le contenu peut contenir des erreurs, des omissions ou des inexactitudes, et le COLEAD ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité du contenu.

Le COLEAD ne peut garantir que le contenu de cette publication sera toujours à jour ou qu'il conviendra à des fins particulières. Toute utilisation du contenu se fait aux risques et périls des utilisateurs, qui sont seuls responsables de leur interprétation et de leur utilisation des informations fournies.

Le COLEAD décline toute responsabilité en cas de préjudice, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le contenu de cette publication, y compris mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, la perte de profits, la perte de données, la

perte d'opportunité, la perte de réputation, ou toute autre perte économique ou commerciale.

Cette publication peut contenir des hyperliens. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD sont fournis uniquement à titre d'information sur des sujets qui peuvent être utiles au personnel du COLEAD, à ses partenaires-bénéficiaires, à ses bailleurs de fonds et au grand public. Le COLEAD ne peut pas et ne garantit pas l'authenticité des informations sur Internet. Les liens vers des sites / plates-formes autres que ceux de COLEAD n'impliquent aucune approbation officielle ou responsabilité quant aux opinions, idées, données ou produits présentés sur ces sites, ni aucune garantie quant à la validité des informations fournies

Sauf indication contraire, tout le matériel contenu dans la présente publication est la propriété intellectuelle du COLEAD et est protégée par des droits d'auteur ou autres droits similaires. Ce contenu étant compilé exclusivement à des fins éducatives et/ou techniques, la publication peut contenir des éléments protégés par des droits d'auteur dont l'utilisation ultérieure n'est pas toujours spécifiquement autorisée par le titulaire de ces droits.

La mention de noms de sociétés ou de produits spécifiques (qu'ils soient ou non indiqués comme enregistrés) n'implique aucune intention de porter atteinte aux droits de propriété et ne doit pas être interprétée comme une approbation ou une recommandation de la part du COLEAD.

La présente publication est publiquement disponible et peut être librement utilisée à condition que la source soit mentionnée et/ou que la publication reste hébergée sur l'une des plateformes du COLEAD. Cependant, il est strictement interdit à toute tierce partie de représenter ou laisser entendre publiquement que le COLEAD participe à, ou a parrainé, approuvé ou endossé la manière ou le but de l'utilisation ou la reproduction des informations présentées dans la présente publication, sans accord écrit préalable du COLEAD. L'utilisation du contenu de la présente publication par une tierce partie n'implique pas une quelconque affiliation et/ou un quelconque partenariat avec le COLEAD.

De même, l'utilisation d'une marque commerciale, marque officielle, emblème officiel ou logo du COLEAD, ni aucun de ses autres moyens de promotion ou de publicité, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable du COLEAD. Pour en savoir plus, veuillez contacter le COLEAD à l'adresse [network@colead.link](mailto:network@colead.link)



## INTRODUCTION

Le but de cette brochure est d'apprendre au producteur à pulvériser correctement, en respectant les conditions d'une bonne application, et à réagir efficacement en cas d'exposition accidentelle.

Il est en effet important pour l'opérateur de vérifier le bon état de son appareil, de s'équiper correctement et de veiller à travailler en fonction de la direction du vent au moment de l'application.

Vous trouverez dans cette brochure les consignes à respecter pour appliquer le pesticide, de manière efficace et sans risque.

## LISTE DES CONSIGNES PENDANT L'APPLICATION

### PROTÉGER SON ENTOURAGE

1. Interdire l'accès au champ pendant la pulvérisation, même aux animaux.
2. Veiller à éloigner du champ les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes.
3. Ne pas traiter pendant les travaux au champ.

### SE PROTÉGER SOI-MÊME

1. Garder les vêtements de protection, gants, bottes, chapeau et masque, même s'il fait trop chaud.
2. Veiller à ne pas traiter contre le sens du vent.
3. Pulvériser la bouillie dans le sens du vent, en avançant avec le vent venant de côté.

### PULVÉRISER DE MANIÈRE EFFICACE

1. Avancer toujours à la même vitesse, en pompant régulièrement pour garder une pression constante.
2. Placer la tête de buse devant soi, à une hauteur qui permette une bonne diffusion des gouttelettes sur les plantes ou sur la terre (environ 50 cm).
3. Maintenir, tout au long de la pulvérisation, cette hauteur d'application par rapport aux plantes.

### RÉAGIR EN CAS DE CONTACT AVEC LE PRODUIT

1. En cas de gouttes de pesticide reçues dans les yeux, se rincer immédiatement avec de l'eau claire.
2. Si le produit entre en contact avec la peau, l'enlever immédiatement avec de l'eau.
3. A défaut d'eau, frotter la peau avec du sable, un chiffon propre ou même de l'herbe et se rincer dès que possible.

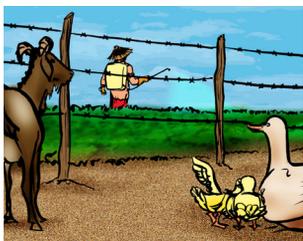
### RÉAGIR EN CAS DE MALAISE : LES PREMIERS SOINS

1. Rassurer, calmer et coucher la personne sur le côté pour éviter qu'elle ne s'étouffe si elle vomit.
2. Dégager le visage de la personne pour lui permettre de respirer.
3. Enlever les vêtements contaminés.

4. Laver les parties du corps touchées avec de l'eau propre.
5. Ne donner à boire que de l'eau et ne pas fumer.
6. Conduire sans attendre la personne au dispensaire le plus proche.
7. Emporter l'étiquette du produit ou son emballage au dispensaire pour identifier le produit.

## PROTÉGER SON ENTOURAGE

---



- Interdire l'accès au champ pendant la pulvérisation, même aux animaux.



- Veiller à éloigner du champ les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes.



- Ne pas traiter pendant les travaux au champ.

## SE PROTÉGER SOI-MÊME



- Garder les vêtements de protection, gants, bottes, chapeau et masque, même s'il fait trop chaud.



- Veiller à ne pas traiter contre le sens du vent.



- Pulvériser la bouillie dans le sens du vent, en avançant avec le vent venant de côté.

## PULVÉRISER DE MANIÈRE EFFICACE

---



- Avancer toujours à la même vitesse, en pompant régulièrement pour garder une pression constante.



- Placer la tête de buse devant soi, à une hauteur qui permette une bonne diffusion des gouttelettes sur les plantes ou sur la terre (environ 50 cm).



- Maintenir, tout au long de la pulvérisation, cette hauteur d'application par rapport aux plantes.

## RÉAGIR EN CAS DE CONTACT AVEC LE PRODUIT

---



- En cas de gouttes de pesticide reçues dans les yeux, se rincer immédiatement avec de l'eau claire.



- Si le produit entre en contact avec la peau, l'enlever immédiatement avec de l'eau.



- A défaut d'eau, frotter la peau avec du sable, un chiffon propre ou même de l'herbe et se rincer dès que possible.

## RÉAGIR EN CAS DE MALAISE : LES PREMIERS SOINS

---



- Rassurer, calmer et coucher la personne sur le côté pour éviter qu'elle ne s'étouffe si elle vomit.



- Dégager le visage de la personne pour lui permettre de respirer.



- Enlever les vêtements contaminés.

## RÉAGIR EN CAS DE MALAISE : LES PREMIERS SOINS

---



- Laver les parties du corps touchées avec de l'eau propre.



- Ne donner à boire que de l'eau et ne pas fumer.



- Conduire sans attendre la personne au dispensaire le plus proche.



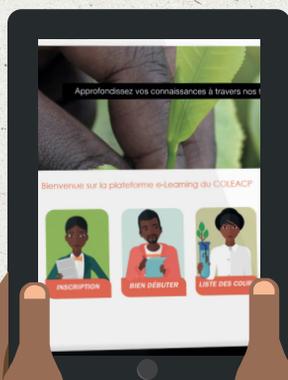
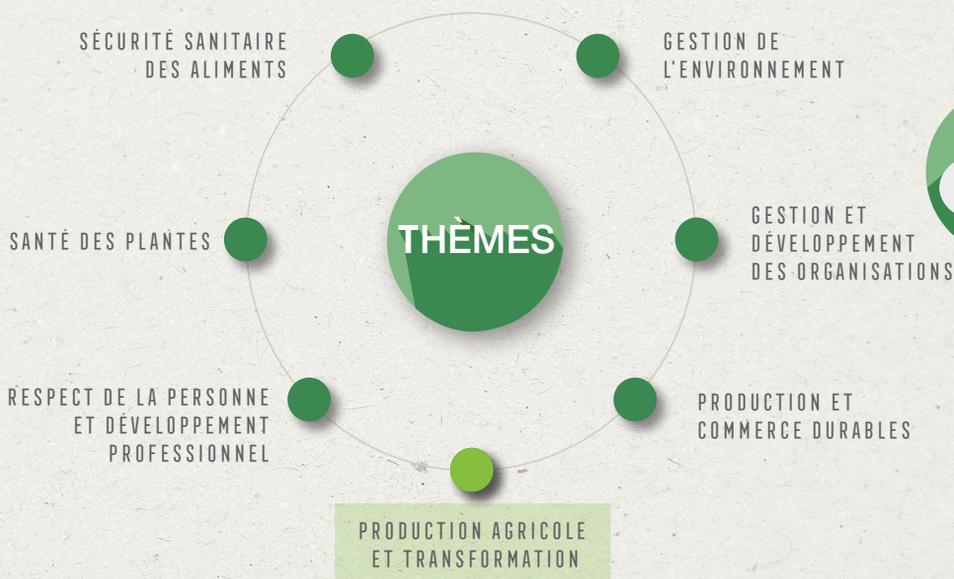
- Emporter l'étiquette du produit ou son emballage au dispensaire pour identifier le produit.



# PLATEFORME E-LEARNING DU COLEAD

RECEVEZ VOTRE ACCÈS À NOTRE PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE RÉSERVÉE AUX ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE DANS LES PAYS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE.

TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOS  
CONNAISSANCES À VOTRE RYTHME !



<https://training.colead.link>



# COLEAD

**PRODUCTION ET  
COMMERCE DURABLE**

**RESPECT DE LA PERSONNE  
ET DÉVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL**

**SANTÉ DES PLANTES**

**GESTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS**

**GESTION ET DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENTREPRISE**

**PRODUCTION AGRICOLE  
ET TRANSFORMATION**

**MÉTHODOLOGIE  
DE FORMATION**